



# PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT (PPIF)

## Objectifs

- Comprendre les enjeux d'un plan pluriannuel de financement des investissements.
- Savoir construire un plan pluriannuel de financement des investissements

## Programme

- Les enjeux et les objectifs
  - Dans le contexte de l'annualité budgétaire et tarifaire.
  - La déclinaison des orientations associatives.
  - Analyse des objectifs au niveau de l'établissement et au niveau de l'association.
  - Les objectifs du PPIF.
- La réglementation en matière de programmation financière et de normes comptables
  - Les obligations du Code de l'Action Sociale et des Familles.
  - Les objectifs du PPIF : Circulaire du 8 janvier 2004.
  - Les documents à présenter.
  - La procédure de dépôt.
  - La procédure réglementaire de mise à jour.
  - Les opérations impactant les PPIF.
- Le bilan financier
  - Présentation du bilan financier.
  - Construction du bilan financier.
  - Rappels : Fonds de roulement.
  - Rappels : BFR et trésorerie.
  - Analyse de la structure financière : Les bonnes questions à se poser.
- Le plan pluriannuel d'investissement et de financement
  - Les étapes de l'établissement du plan pluriannuel.
  - Les points clefs de la construction du PPIF.
  - Le contenu du plan pluriannuel.
  - Le programme d'investissement.
  - Le plan de financement.

**Formation en présentiel à Rennes, mutualisée avec l'URIOPSS Bretagne**

### Durée :

1 jour 7 heures

### Public et prérequis

Comptables, Gestionnaires et Responsables financiers, Directeurs.

Avoir des connaissances budgétaires et comptables des établissements médico-sociaux et sociaux.

### Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

*A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.*

### Intervenante :

Maiwenn L'HOSTIS, Consultante, Formatrice en gestion financière et tarification du secteur sanitaire et social

### Personnes en situation de handicap :

Pour nous faire part de vos besoins éventuels, contacter la référente Handicap : Amélie Renard [a.renard@uriopss-pdl.fr](mailto:a.renard@uriopss-pdl.fr)